



CFE-CGC Orange

12 rue Saint Amand - 75015 Paris
Tél : 01 46 79 28 74 - Fax : 01 40 45 51 57
presse@cfecgc-orange.org

Communiqué du 2 avril 2016

Rapprochement Orange / Bouygues Telecom : il est temps de se mettre d'accord !

Le feuilleton dure maintenant depuis trop longtemps, et, de semaine en semaine, l'annonce du résultat des tractations est ajourné.

Attendre encore serait catastrophique, tant pour les personnels de Bouygues Telecom dont l'avenir est suspendu, que pour tout le secteur des télécoms : il est temps que l'opération soit validée, pour que toutes les équipes puissent travailler sereinement à l'avenir des télécoms françaises.

La CFE-CGC Orange demande à l'État et aux régulateurs de se mettre d'accord rapidement sur une opération dont la nécessité devient chaque jour plus pressante, au profit de l'intérêt collectif.

Idéologie de la concurrence : échec sur toute la ligne

4 ans après l'arrivée d'un 4^{ème} opérateur mobile sur le marché français, force est de constater que les résultats sont loin d'être au rendez-vous.

Si les tarifs de la téléphonie mobile en France ont baissé brutalement en 2012, ils sont restés stables depuis... et pour cause : la guerre des prix imposée par les régulateurs ont fait passer les marges en dessous du seuil critique, et les prix sont, véritablement, au plancher.

Habituellement, les gains de productivité liés à la montée en charge d'une nouvelle technologie permettent de baisser progressivement les tarifs. Mais, sur le mobile comme sur l'accès internet fixe, la concurrence exacerbée a imposé une gestion « à l'envers », et les quatre opérateurs cherchent péniblement à reconstituer des profits suffisants pour assurer la viabilité de leurs entreprises.

Les investissements et les emplois constituent la principale variable d'ajustement pour maintenir des équilibres de plus en plus précaires. Était-ce le but recherché par l'État et les régulateurs ?

Investissements en berne, la France lanterne rouge de la 4G

Si le consommateur français a gagné quelques années sur la baisse des tarifs, qui serait de toute façon intervenue, il y perd désormais en couverture, disponibilité des réseaux et qualité de service : l'Europe était dès l'origine en retard dans le déploiement de la 4G, la France y fait désormais figure de lanterne rouge. Depuis début 2016, les analyses de l'Observatoire du déploiement des réseaux mobiles de l'ANFR montrent que les déploiements, loin de s'accélérer, marquent le pas¹.

Quant à la Fibre... les équipes commerciales s'interrogent chaque jour sur comment faire pour atteindre les objectifs qui leurs sont assignés, alors qu'ils sont contraints par des déploiements régulièrement en retard sur les engagements pris. Dans les immeubles collectifs, nombreux sont les consommateurs qui rongent leur frein en attendant que les installations validées par les AG de copropriétaires soient enfin disponibles.

Les entreprises font également les frais de la situation, et c'est tout un pan de la compétitivité française, longtemps reconnue pour la qualité de ses infrastructures de télécoms, qui est désormais affecté.

.../...

¹ voir par exemple : <http://www.ariase.com/fr/news/anfr-deploiement-4g-3g-janvier-2016-article-4071.html> et <http://www.jechange.fr/telecom/mobile/news/observatoire-4g-fevrier-2016-08-03-2016-3837>

.../...

Les emplois perdus ne se retrouveront pas, il est urgent de ne pas en détruire davantage

Entre 2012 et 2016, près de 15 000 emplois auront été détruits chez les opérateurs de télécoms français (7 000 pour l'ensemble des opérateurs entre 2012 et 2014², 7 000 supplémentaires pour le seul opérateur Orange sur 2015-2016³).

Si l'opération de consolidation n'a pas lieu, les personnels de l'ensemble des opérateurs en feront évidemment les frais. Ce seront autant d'emplois perdus, mais aussi de compétences, utiles pour le secteur, qui disparaîtront en fumée.

3 opérateurs : c'est l'optimum économique en France

Les analyses menées par les chercheurs experts en la matière le démontraient déjà en 2012⁴ : 3 opérateurs télécoms, c'est le nombre optimal en France, compte tenu de sa population totale, des caractéristiques géographiques du territoire, et du nombre d'abonnés nécessaires pour rentabiliser les infrastructures. 3 opérateurs, c'est ce qui permet de garantir simultanément la viabilité des investissements dans les réseaux, et le meilleur tarif pour les abonnés, grâce aux économies d'échelle.

Au niveau européen, il est possible d'en nourrir davantage, mais en l'état actuel, les télécoms restent des marchés nationaux en Europe. Et trois pays sont d'ores et déjà repassés à 3 opérateurs, notamment l'Allemagne, dont la population est pourtant plus dense et plus nombreuse qu'en France⁵.

Pourquoi donc s'acharner à faire vivre un modèle dont on sait d'avance qu'il est dysfonctionnel ?

Les personnels sont à bout de patience

Chez Bouygues Telecom au premier chef, mais aussi chez les autres opérateurs, les personnels s'interrogent sur leur avenir : où, avec qui, sur quelles activités et quels projets vont-ils travailler dans les mois à venir ? Comment vendre quand on ne sait pas dire aux clients si demain ils disposeront toujours du même réseau, des mêmes services, du même point de vente ? Comment se projeter dans de nouveaux déploiements de réseaux lorsqu'on ne sait pas qui les exploitera demain, ni même si certains équipements ne seront pas abandonnés pour cause de doublon ?

Pour se faire avec efficacité, toute activité économique a besoin d'un minimum de sécurité et de vision. Prolonger l'incertitude, c'est, forcément, perdre des opportunités et prendre du retard, pour l'ensemble des opérateurs.

Il est temps que l'État prenne ses responsabilités au profit de l'intérêt national

L'État ne peut exiger d'acteurs économiques qu'il a déjà malmenés de se faire hara-kiri, en leur demandant de renoncer à la mise en œuvre de mesures promulguées par l'actuel gouvernement pour donner de la stabilité aux entreprises. Pendant que les discussions se prolongent sur la valorisation des patrimoines respectifs de l'État, d'Orange et de Bouygues Telecom, l'ensemble du secteur souffre, au détriment des investissements, de l'emploi, et in fine des clients de chaque opérateur.

L'actuel gouvernement a l'opportunité, offerte sur un plateau, de corriger les erreurs de ses prédécesseurs, en permettant la mise en place d'un marché viable à trois opérateurs : il ne faut donc pas attendre que le gâchis soit consommé. La valorisation boursière des 4 acteurs concernés est d'ores et déjà chahutée sur les marchés, et cela ne pourra qu'empirer si l'incertitude s'éternise.

Les personnels, 1^{er} actionnaire chez Bouygues (avec 23,3% du capital, soit 2,8 milliards d'euros), 2^{ème} chez Orange (avec 4,97% du capital, soit 2 milliards d'euros), sont aussi très attentifs à cet aspect.

.../...

² <http://www.telecoms-media-pouvoir.net/index.php/nos-analyses/les-operateurs-telecoms-en-5-graphiques-la-chute-se-poursuit/>

³ http://www.cfecgc-orange.org/images/stories/documents/lettres/2016/ComprendreAgir_Accord_interg%C3%A9n%C3%A9rationnel_1er_tri_m2016_VdefOK.pdf

⁴ http://tv.cfecgc-orange.org/La-regulation-et-ses-effets-sur-le-marche-des-telecommunications-par-Laurent-Benzoni_v78.html

⁵ <http://bfmbusiness.bfmtv.com/entreprise/retour-a-3-operateurs-telecoms-quel-impact-pour-le-consommateur-941150.html>

.../...

Pour toutes ces raisons, la CFE-CGC Orange et l'ADEAS demandent à l'État et aux régulateurs de prendre leurs responsabilités, et de se mettre d'accord rapidement sur les conditions de mise en œuvre de l'opération de consolidation préparée avec chacun des opérateurs.

Après plus de trois mois de tractations, chaque jour qui passe sans qu'aucune décision soit prise augmente les risques d'échec, au détriment de toutes les parties et de l'intérêt national.

La France peut-elle se le permettre ? Nous ne le pensons pas.

Contacts :

- Patrice SEURIN, Délégué Syndical Central de la CFE-CGC Orange - patrice.seurin@orange.com
- Sébastien CROZIER, Président du syndicat CFE-CGC Orange - sebastien.crozier@orange.com
(06 86 27 32 72)
- Patrice Brunet, Président de l'ADEAS www.adeas.org - patrice1.brunet@orange.com
(06 89 30 40 23)

Vous pouvez

- *retrouver nos communiqués sur le site web de la CFE-CGC Orange :* <http://www.cfecgc-orange.org/communiqués-de-presse/>
- *vous abonner à nos communiqués :* <http://bit.ly/RecevoirNosCDP>
- *nous suivre sur Twitter :* https://twitter.com/CFECCGOrange_RP

A propos de la CFE-CGC Orange

La CFE-CGC Orange défend tous les personnels du Groupe Orange, employés, maîtrises et cadres, en France et à l'étranger.

Depuis les premières élections au Comité d'Entreprise de France Télécom SA, la CFE-CGC progresse systématiquement à toutes les élections. Elle représente actuellement plus de 17% des personnels du Groupe Orange en France : à son score de 16,18 % aux élections CE de 2014 sur le périmètre de la maison mère s'ajoute une excellente représentation dans les filiales (46,35% dans les filiales de l'UES NRS qui opèrent sous la marque Orange Business Services, près de 40% chez BuyIn, 61,8% chez EGT, pour les élections qui se sont déroulées en 2014, ou encore 53,42% lors des élections de 2015 chez Orange Cloud for Business).

Pour défendre l'intérêt collectif des personnels, la CFE-CGC Orange intervient évidemment dans le dialogue social au sein du Groupe, où elle défend prioritairement l'emploi et les conditions de travail, convaincue que des personnels bien traités contribuent plus efficacement à la réussite économique de l'entreprise et qu'il faut donc mettre en place un management réellement « gagnant/gagnant ». Elle intervient aussi régulièrement sur la stratégie industrielle et financière, et sur les questions réglementaires, qui ont un impact fort sur la pérennité de l'entreprise.

Parmi ses actions clefs, on peut citer :

- l'initiative de la mise en place de l'Observatoire du Stress, qui a permis de mettre en évidence le lien entre un management dévoyé et la crise des suicides intervenue sous le mandat de Didier Lombard ;
- la dénonciation d'un dividende supérieur aux bénéfices, et la demande réitérée d'une baisse de ce dividende, dont le niveau obère les capacités d'investissement du Groupe Orange.

A propos de l'ADEAS

Les personnels d'Orange détiennent 4,6% du capital de l'entreprise, constituant le second actionnaire derrière l'État, qui en détient près de 27% (dont 13,45 % en direct, et 13,5% via BPI France).

L'ADEAS (Association pour la Défense de l'Épargne et de l'Actionariat des Salariés de France Télécom-Orange) est une association loi 1901 créée pour représenter et défendre les intérêts de tous les personnels actionnaires du groupe Orange (salariés, fonctionnaires et retraités).

Entièrement indépendante des banques comme de la direction de l'entreprise, elle dialogue avec toutes les parties prenantes de l'actionnariat salariés, tant les personnels actionnaires que les représentants de la Direction. Elle est force de propositions notamment pour ce qui relève du développement de l'actionnariat et de l'épargne salariale, de la sauvegarde de l'entreprise et de ses emplois, et de la juste répartition des bénéfices entre travail et capital. Elle œuvre pour favoriser l'accès à l'actionnariat salarié, et permettre à ces actionnaires « pas comme les autres » de contribuer au développement de l'entreprise comme à ses choix stratégiques.